



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2025 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville tiendra une séance extraordinaire au 2^e étage de l'hôtel de ville, le mardi 10 décembre 2024 à 19h30 afin d'adopter le budget pour l'exercice financier 2025 ainsi que le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2025-2026-2027.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget 2025 ainsi que sur le PTI 2025-2026-2027.

Tous les citoyens intéressés sont invités à y assister. Une fois le budget et le PTI adoptés par le conseil municipal, un document explicatif de ceux-ci sera distribué à tous les citoyens de la Municipalité.

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville, ce 28^e jour de novembre 2024.

Je, soussignée, directrice générale & greffière-trésorière, certifie par la présente sous mon serment d'office, avoir affiché l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Municipalité ainsi que sur sa page Facebook en conformité avec le règlement relatif aux avis publics entre 16 heures et 18 heures ce 28^e jour de novembre 2024.

Nancy Corriveau
Directrice générale & greffière-trésorière